

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD AND COBALT SEEKERS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BANCO 2, Lot 302, Ilot
344

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD AND COBALT SEEKERS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BANCO 2, Lot 302, Ilot
344

Dirigeant(s) Mme AKA AHOU CLARISSE EPOUSE DAPA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13465 du 14/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88318/GTCA/RC/2023 du 14/12/2023

